

Actualité des territoires – Les conférences départementales des territoires

Pour apporter une réponse plus adaptée aux besoins de chaque territoire et dans le respect des grandes orientations issues des Assises Départementales organisées durant l'année 2015, le Conseil départemental a défini de nouvelles politiques contractuelles en faveur des communes, des intercommunalités et des agglomérations.

Ces nouvelles formes de contractualisation portent à 82 M€ les aides en faveur des projets d'aménagement de nos territoires pour la période 2016-2020.

Cette nouvelle approche de l'action publique, transversale et partenariale, prévoit l'instauration de Conférences Territoriales. Celles-ci ont vocation à être des lieux de débat et d'animation de nos territoires associant l'ensemble des acteurs du département impliqués dans l'aménagement et le développement de nos territoires.

Le lancement de ces premières conférences a été organisé le 6 juin 2016.

